



L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux mai, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le seize mai deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	50
Absents :	20	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	15	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	5	Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président**

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
Mme ANGELETTI Frédérique	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PETTAVINO Jean-Pierre
Mme ARAGONES Claire	Mme GIRARD Nicole	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PONTET Annie
Mme BLANCHET Fabienne	M. JUSTINESY Gérard	M. RIVET Jean-Philippe
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. ROUSSET André
Mme BUCHACA Sophie	Mme LION-PESQUIES Christine	Mme ROUX Isabelle
M. CARLIER Roland	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
Mme CRESPEL Delphine	Mme MONFRIN Marie-Josée	Mme STELLA Aurore
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	
M. DERRIVE Eric	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
Mme AUDIBERT Danièle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESPEL Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NALLET Christine	ayant donné pouvoir à Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme PIERI Julia	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. SEBBAH Didier	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
M. VOURET Eric	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland

**Absents excusés :**

M. KITAEFF Richard  
 Mme MACK Marie-Thérèse

**Absents non-excusés :**

Mme DAUPHIN Mathilde  
 Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
 M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme BLANCHET Fabienne



N° 2025-110

**AFFAIRES GENERALES** – Informations sur les  
décisions du Président

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

**Décision 2025/033 portant approbation de la convention de mise à disposition de locaux avec ESPACE TERTIAIRE (DML 11/03/2025)**

Mise à disposition de locaux au profit de la SARL ESPACE TERTIAIRE représentée par Monsieur PALPACUER Sylvain Elle est consentie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 pour une durée de trois ans, renouvelable annuellement par tacite reconduction. En contrepartie de l'autorisation d'occupation du domaine public, le titulaire verse à LMV, une redevance mensuelle de 610 € HT à laquelle s'ajoute le taux de TVA en vigueur.

**Décision 2025/34 portant demande de subvention auprès de l'Etat (DGD) pour les travaux liés au déménagement de la Médiathèque de Lagnes (DML 21/03/2025)**

Dépôt d'un dossier de demande de financement auprès de l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation à hauteur de 22 994,44 € (35 %) pour le projet de déménagement et de rénovation de la médiathèque de Lagnes pour un montant total d'opération estimé à 65 698,40 € HT.

**Décision 2025/35 portant cession à titre gratuit de deux chalets à Mme Myriam PEYTIER-camping la Durance (DML 18/03/2025)**

Cessions des deux chalets au profit de Mme Myriam PELTIER à titre gratuit. Celle-ci accepte ces matériels en l'état pour son usage personnel, qu'elle en assure le démontage et l'enlèvement à ses frais et sous son entière responsabilité et qu'elle s'engage à leur retrait avant le 15 avril 2025.

**Décision 2025/36 portant cession à titre gratuit d'un chalet à Mme Myriam PEYTIER-camping la Durance (DML 21/03/2025)**

Cession d'un chalet au profit de Mme Myriam PEYTIER à titre gratuit. Celle-ci accepte ces matériels en l'état pour son usage personnel, qu'elle en assure le démontage et l'enlèvement à ses frais et sous son entière responsabilité et qu'elle s'engage à leur retrait avant le 15 avril 2025.

**Décision 2025/37 portant demande de subvention auprès de l'Etat (DGD) pour le changement de SIGB et la refonte du portail Internet du réseau des médiathèques LMV (DML 01/04/2025)**

Dépôt d'un dossier de demande de financement auprès de l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation à hauteur de 13 075 € (50 %) pour le projet le renouvellement du SIGB et le développement du portail Internet de son réseau de médiathèques, pour un montant total d'opération estimé à 26 150 € HT.

**Décision 2025/38 portant approbation du marché public 25TEPI01 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un nouveau site pour les activités de valorisation des déchets (DML08/04/2025)**

Marché public n°25TEPI01 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'un nouveau site pour les activités de valorisation des déchets, conclu avec un groupement d'entreprises dont le mandataire est AVANTPROPOS SUD pour un montant estimatif de 82 398,38 € TTC.

**Décision 2025/39 portant approbation de la modification n°1 au marché 23VDFS07 relatif au transport des déchets issus de la déchèterie du Grenouillet (DML 08/04/2025)**

Suite à la commission d’appel d’offre du 18/02/2025, l’appel d’offre relatif au transport des déchets a été déclaré sans suite pour motif d’intérêt général. Une nouvelle consultation est en cours mais ne permettra pas le commencement des prestations au 1<sup>er</sup> mai 2025. Il convient donc de prolonger le marché actuel pour une durée de 2 mois, soit du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2025. La modification n°1 du marché est conclue avec la société SOTRIMO. Toutes les dispositions du contrat auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu’à la fin du marché.

**Décision 2025/40 portant approbation de la convention de mise à disposition de locaux avec ESPACE TERTIAIRE (DML 08/04/2025)**

Convention de mise à disposition de locaux au profit de la SARL ESPACE TERTIAIRE représentée par Monsieur PALACUER Sylvain. Elle est consentie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 pour une durée de trois ans, renouvelable annuellement par tacite reconduction. En contrepartie de l’autorisation d’occupation du domaine public, le titulaire de la présente convention verse à LMV, une redevance mensuelle de 156 € HT à laquelle s’ajoute le taux de TVA en vigueur.

**Décision 2025/41 portant approbation du marché public 25DETX01 relatif aux travaux d’extension de la ZAE du Tourail (DML 22/04/2025)**

Il est nécessaire d’attribuer ce marché afin de réaliser les travaux d’extension de la zone d’activités du Tourail à Coustellet. Le marché public 25DETX01 relatif aux travaux d’extension de la ZAE du Tourail, pour un montant de 92 265.60 € TTC, est attribué à :

Lot 1-voirie et réseaux divers : Briès TP (mandataire) pour un montant de 806 705.82 € TTC ;

Lot 2-éclairage public : Société nouvelle électricité Provence Méditerranée (mandataire).

**Décision 2025/42 portant approbation de l’adhésion pour l’année 2025 à l’association AMORCE (DML 04/04/2025)**

Adhésion à l’association AMORCE pour l’année 2025. AMORCE est une association qui regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d’énergie. Le montant de l’adhésion est fixé à 1 012.26 € TTC ;

**Décision 2025/43 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque de CABRIERES D’AVIGNON (DML 28/04/2025)**

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée Cours Jean GIONO – 84220 CABRIERES D’AVIGNON et fonctionnant continuellement.

**Décision 2025/44 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque de CHEVAL-BLANC (DML 28/04/2025)**

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée au 11 Allée des Lauriers – 84460 CHEVAL-BLANC et fonctionnant continuellement.

**Décision 2025/45 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque de LAURIS (DML 28/04/2025)**

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée au 2 Rue du Binou – 84360 LAURIS et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/46 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque de LOURMARIN (DML 28/04/2025)

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée Avenue Philippe de Girard – 84160 LOURMARIN et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/47 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque de MAUBEC (DML 28/04/2025)

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée Grand Rue – 84660 MAUBEC et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/48 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque de MERINDOL (DML 28/04/2025)

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée Rue des Ecoles – 84360 MERINDOL et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/49 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque de PUYVERT (DML 28/04/2025)

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée Rue de la Grande Rive - 84160 PUYVERT et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/50 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque DES TAILLADES (DML 28/04/2025)

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée Place de la Mairie – 84300 LES TAILLADES et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/51 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque d’OPPEDE (DML 28/04/2025)

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée au 75 Place Félix Autard – 84580 OPPEDE et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/52 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la médiathèque de ROBION (DML 28/04/2025)

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée au 42 Place Jules Ferry – 84440 ROBION et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/53 portant modification à l’acte constitutif d’une sous-régie de recettes au sein de la Médiathèque de LAGNES (DML 28/04/2025)

Il est institué une sous-régie de recettes auprès de la médiathèque installée Place de la Mairie -84800 LAGNES et fonctionnant continuellement.

Décision 2025/54 portant virement de crédits depuis le chapitre 011 « Charges à caractère général » sur le budget principal (DML 28/04/2025)

En raison d’une insuffisance de crédits au compte 673 « Titres annulés (sur exercices antérieurs), le virement de crédits suivant sur le budget principal est validé :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	70 000,00
<b>Total CHAP 67 : Charges Exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>
D-60632 : Fournitures de petit équipement	65 000,00	0,00
D-62268 : Autres honoraires, conseils	5 000,00	
<b>TOTAL CHAP 011 : Charges à caractère général</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**Décision 2025/55 portant approbation de la modification n°1 au marché 24MOPI01 relatif à la mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour le renouvellement du marché public d’exploitation du réseau de transport urbain de l’agglomération (DML 28/04/2025)**

La procédure d’attribution du marché public de transport a été déclarée infructueuse suite à la présence d’une seule offre jugée irrégulière. Une procédure négociée a été initiée et nécessite une mission supplémentaire pour l’AMO soit la préparation de la négociation et la présence à la réunion de négociation au siège de l’agglomération.

Le montant de la modification est de 3 175.00 € HT soit 3 810.00 € TTC. La modification n°1 du marché est conclue avec la société TECURBIS dans les conditions décrites au présent rapport. Toutes les dispositions du contrat auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu’à la fin du marché.

**Décision 2025/56 portant mise en place d’une ligne de trésorerie d’un montant de 1 000 000 € utilisable par tirages, auprès de ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS (DML 28/04/2025)**

Afin de financer les besoins de trésorerie du budget annexe d’assainissement collectif. Il est nécessaire de contracter auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels une Ligne de Trésorerie utilisable par tirages pour un montant de 1 000 000 € (un million d’euros) pour une durée de 12 mois.

La Secrétaire de séance,

Fabienne BLANCHET



Cavaillon, le 23 mai 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



